EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 15, 2021

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 4:16 p.m. [ET] to study Bill S-207, An Act to change the name of the electoral district of Châteauguay—Lacolle; and, in camera, to study the subject matter of clauses 1 to 5 contained in Bill C-3, An Act to amend the Criminal Code and the Canada Labour Code.

Senator Mobina S. B. Jaffer (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Honourable senators, I'm Mobina Jaffer, a senator from British Columbia and I have the pleasure of chairing this committee. Today, we are conducting a hybrid meeting of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

[Translation]

If you are experiencing technical difficulties, especially with the interpretation, please let the chair or the clerk know, and we will work to resolve the issue.

I would like to take a few moments to introduce the members of the committee participating in today's meeting: Senator Boisvenu, deputy chair, Senator Carignan, Senator Clement, Senator Cotter, Senator Dalphond, Senator Dawson, Senator Dupuis, Senator Pate, Senator Wetston and Senator White.

[English]

As you know, normally I do not ask you to let the clerk know if you have a question. However, because this is a shorter bill, I ask that if you have a question, please let the clerk know. Thank you very much.

Senators, today we undertake our study of Bill S-207, An Act to change the name of the electoral district of Châteauguay—Lacolle. Senators, we are happy to welcome our colleague Senator Dalphond to speak to Bill S-207. Senator Dalphond is the sponsor of the bill.

[Translation]

Hon. Senator Pierre J. Dalphond, sponsor of the bill: Esteemed committee members, I am introducing a small bill. I don't plan to comment on it very much, as I already did that in the Senate at second reading.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 15 décembre 2021

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 16 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-207, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Châteauguay—Lacolle; et, à huis clos, pour étudier la teneur des articles 1 à 5 du projet de loi C-3, Loi modifiant le Code criminel et le Code canadien du travail.

La sénatrice Mobina S. B. Jaffer (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente : Honorables sénateurs, je suis Mobina Jaffer, sénatrice de la Colombie-Britannique, et j'ai le plaisir de présider le comité. Nous tenons aujourd'hui une séance hybride du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

[Français]

En cas de difficultés techniques, notamment en matière d'interprétation, veuillez le signaler à la présidente ou au greffier et nous nous efforcerons de résoudre le problème.

J'aimerais prendre quelques instants pour vous présenter les membres du comité qui participent à la réunion aujourd'hui : le sénateur Boisvenu, vice-président, le sénateur Carignan, la sénatrice Clement, le sénateur Cotter, le sénateur Dalphond, le sénateur Dawson, la sénatrice Dupuis, la sénatrice Pate, le sénateur Wetston et le sénateur White.

[Traduction]

Comme vous le savez, je ne vous demande pas normalement d'informer le greffier que vous souhaitez poser une question. Toutefois, puisqu'il s'agit d'un court projet de loi, je vous prie d'en aviser le greffier cette fois-ci. Merci beaucoup.

Chers sénateurs, nous entamons aujourd'hui l'étude du projet de loi S-207, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Châteauguay—Lacolle. Nous sommes heureux d'accueillir notre collègue le sénateur Dalphond, qui nous parlera du projet de loi S-207. Le sénateur Dalphond parraine le projet de loi.

[Français]

L'honorable sénateur Pierre J. Dalphond, parrain du projet de loi : Chers membres du comité, c'est un petit projet de loi que je vous soumets et je n'entends pas le commenter très longuement, puisque je l'ai déjà fait au Sénat à l'étape de la deuxième lecture.

Honourable colleagues, thank you for considering Bill S-207 today. This small bill aims to correct an error made in 2013 by the Federal Electoral Boundaries Commission.

My senatorial division includes three electoral districts: Saint-Jean, Châteauguay—Lacolle and Salaberry—Suroît. There are three places with the name Lacolle in my division: the Municipality of Lacolle, the Municipality of Saint-Bernard-de-Lacolle, and the border crossing of Saint-Bernard-de-Lacolle. All of those places are close to the border with New York state. People who do not live in this region of Quebec often mix them up. What is more, the border crossing located at Saint-Bernard-de-Lacolle is commonly called the Lacolle border crossing. The confusion has grown since 2013, when a redrawn federal riding was named Châteauguay—Lacolle.

[English]

As Châteauguay is the main municipality in the area, it is only natural that it would be part of the name of the riding. However, the municipality of Lacolle is not part of that riding, so adding it to the riding name was a mistake. That municipality is actually located in the adjacent riding of Saint-Jean.

During the 2015 election campaign, Ms. Shanahan committed to changing the riding name. She was then the candidate. Once elected, she introduced Bill C-377, which would have renamed the riding Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville. This bill received unanimous support in the House of Commons. Unfortunately, it died on the Senate Order Paper in June 2019 while before this committee, where it had been referred seven months before.

Bill S-207 proposes to do the same, and thus, if adopted, it will complete the work initiated in the House of Commons in 2015.

The proposed name is uncontroversial. All the mayors in the region support the name change, and several hundred people even signed a petition urging us to pass the bill in 2017.

[Translation]

In my speech at second reading, I provided an overview of the history of my senatorial division since 1850. I would like to add another element today — the presence of First Nations. I want to thank Senator Michèle Audette for the excellent question she raised on that issue during the debate at second reading, in the Senate, and for the wise advice she has given me since. To move toward true reconciliation, we have the responsibility to inform First Nations, to communicate with them and to engage them

Merci, chers collègues, de prendre en considération aujourd'hui le projet de loi S-207. Ce petit projet de loi vise à corriger une erreur commise en 2013 par la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

Ma division sénatoriale inclut trois circonscriptions électorales : Saint-Jean, Châteauguay—Lacolle et Salaberry—Suroît. On retrouve, dans ma division, trois endroits portant le nom de Lacolle, soit la municipalité de Lacolle, la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle et le poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Tous ces endroits se trouvent près de la frontière de l'État de New York. Les gens qui n'habitent pas dans cette région du Québec les confondent souvent. De plus, le poste de douane situé à Saint-Bernard-de-Lacolle est communément appelé la douane de Lacolle. La confusion s'est accrue à compter de 2013 lorsqu'une circonscription fédérale redéfinie a été baptisée Châteauguay—Lacolle.

[Traduction]

Comme Châteauguay est la principale municipalité de la région, il est tout naturel qu'elle figure dans le nom de la circonscription. Inversement, la municipalité de Lacolle ne fait pas partie de la circonscription. Ce fut donc une erreur de l'ajouter au nom de celle-ci. Lacolle est plutôt située dans la circonscription adjacente, celle de Saint-Jean.

Durant la campagne électorale de 2015, Mme Shanahan, qui était alors candidate, s'était engagée à changer le nom de la circonscription. Une fois élue, elle avait présenté le projet de loi C-377, qui visait à rebaptiser la circonscription du nom de Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville. Ce projet de loi avait reçu l'appui unanime de la Chambre des communes. Malheureusement, il est mort au *Feuilleton du Sénat* en juin 2019 alors que le présent comité en avait été saisi sept mois auparavant et qu'il en faisait l'étude.

Le projet de loi S-207 propose la même chose. Par conséquent, s'il était adopté, il mènerait à terme les travaux entrepris par la Chambre des communes en 2015.

Le nom proposé ne suscite aucune controverse. Tous les maires de la région appuient le changement de nom, et plusieurs centaines de personnes avaient même signé une pétition pour nous exhorter à adopter le projet de loi en 2017.

[Français]

Dans mon discours de deuxième lecture, j'ai fait un survol de l'historique de ma division sénatoriale depuis 1850. Aujourd'hui, j'aimerais ajouter un autre élément : la présence des Premières Nations. Je remercie d'ailleurs la sénatrice Michèle Audette pour l'excellente question qu'elle a soulevée à ce sujet lors du débat en deuxième lecture, au Sénat, et pour les sages conseils qu'elle m'a offerts depuis. Afin de progresser vers une réelle réconciliation, nous avons la responsabilité d'informer, de

early in any initiative that could impact First Nations directly or indirectly.

That responsibility is part of the government's determination to collaborate in order to build nation-to-nation, government-to-government and Inuit-Crown relationships based on respect, partnership, the affirmation of rights and the recognition that, before the arrival of French or English settlers, this country was inhabited by numerous nations.

To that end, it is important to recognize that Indigenous nations and communities have a relationship with the land that is not defined by electoral district boundaries. So it is important to remember that the traditional territory of the Kanien'kehá:ka—the Mohawks—Kahnawá:ke, stretches across vast regions that are today called Quebec, Ontario and northern United States. I thank Senator Audette for contacting Grand Chief Sky-Deer to inform her of this bill, which is something the Grand Chief appreciated.

I will close by inviting the committee to continue the work interrupted in June 2019 by recommending that this bill be passed in the Senate, so that it can be passed at third reading and referred back to the House of Commons, where it originated.

Thank you. Meegwetch.

[English]

The Chair: Thank you, Senator Dalphond. We will now go to questions.

[Translation]

Senator Carignan: Could the senator explain to us how this kind of error could occur? What process is used to name or rename a riding that would lead to such a flagrant mistake being made?

The regions are not as well-known, and people are not really familiar, like you, with this sector. I gave the following example in my speech: If a riding in the Montreal region was named "Quebec city riding," it would lead to confusion. We have the same kind of confusion here. Can you clarify? The goal is to avoid this happening in the future.

Senator Dalphond: Thank you for supporting this bill, Senator Carignan. I see that Senator Dawson is here today. We were three senators to support the bill at the time, when it came before the House of Commons.

communiquer avec les premiers peuples et de les engager en amont de toute démarche qui pourrait avoir, de près ou de loin, un impact sur les Premières Nations et les premiers peuples.

Cette responsabilité s'inscrit d'ailleurs dans la détermination du gouvernement à collaborer, afin de bâtir des relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, et entre la Couronne et les Inuits fondées sur le respect, le partenariat, l'affirmation des droits et la reconnaissance qu'avant l'arrivée de colons français ou anglais, ce pays était habité par de nombreuses nations.

À cette fin, il est important de reconnaître que les nations et les communautés de premiers peuples ont une relation avec le territoire qui ne se définit pas par des limites de circonscription électorale. Ainsi, il est important de se souvenir que le territoire traditionnel des Kanien'kehá:ka — les Mohawks — de Kahnawá:ke s'étend sur de vastes régions appelées aujourd'hui Québec, Ontario et nord-est des États-Unis. Je remercie la sénatrice Audette d'avoir, aux fins du projet de loi, communiqué avec la grande chef Sky-Deer pour l'informer de ce projet de loi, geste que la grande chef a apprécié.

Je termine en invitant le comité à effectuer aujourd'hui le travail interrompu en juin 2019, en recommandant l'adoption de ce projet de loi au Sénat afin qu'il puisse être adopté en troisième lecture puis retourné à la Chambre des communes, d'où il est issu

Merci. Meegwetch.

[Traduction]

La présidente : Merci, sénateur Dalphond. Nous passons maintenant aux questions.

[Français]

Le sénateur Carignan: Le sénateur pourrait-il nous expliquer comment une telle erreur peut se produire? Quel est le processus antérieur pour arriver à la nomination ou à la dénomination d'une circonscription qui fait en sorte que, dans le processus, on commet ce type d'erreur flagrante?

On connaît moins les régions, et les gens ne sont pas nécessairement familiers, comme vous, avec ce secteur. J'ai donné l'exemple suivant dans mon discours : si on nommait une circonscription dans la région de Montréal « circonscription de Québec », cela porterait à confusion. On a le même type de confusion ici. Pouvez-vous préciser cela? Le but est d'éviter que cela se reproduise à l'avenir.

Le sénateur Dalphond: Je vous remercie, sénateur Carignan, pour votre appui à ce projet de loi. Je vois que le sénateur Dawson est ici aujourd'hui. Nous sommes trois sénateurs qui avions appuyé le projet de loi à l'époque, lors de son arrivée de la Chambre des communes.

I will summarize the process very quickly, as a new process will soon begin. A board of revisers is established for every province and chaired by a judge. In Quebec, Judge Jacques Chamberland, a supernumerary judge from the Quebec Court of Appeal, will chair the board. He will be assisted by two other board members. Based on socio-demographic data, he will propose adjustments to electoral districts. A few adjustments will need to be made this time, as we are going from 78 seats to 77 seats. I don't think that will be in the region I represent, as it is a distant suburb of Montreal, but it is still a suburb whose population is not declining.

The board uses maps, historical and demographic data, as well as census data, to propose electoral district boundaries. Its second purpose is to issue public notices and hold public consultations. Third, it drafts a report that is sent to the House of Commons, which refers the report to a Commons committee. That committee has 30 days to review the recommendations and comment on them. The board then finalizes its report, which is then enacted by the Governor in Council.

I will briefly summarize a new process that will begin in earnest as of February or March 2022, once the Statistics Canada data has been finalized, and that should come to fruition in April or May 2024, barring unexpected delays. Who knows, with COVID-19?

The process is fairly long. Normally, this should have been seen in the House of Commons at the time, but that was not done. In 2015, there was an electoral campaign according to which people from Lacolle were not voting in a riding called Châteauguay—Lacolle.

Senator Carignan: It is strange that this was missed by so many people working on the file. Thank you. It is clear.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Dawson: As I have a past in the House of Commons, I have seen such anomalies before, Senator Carignan. There is a riding of Saint-Laurent and another one called Louis —Saint-Laurent. In the past, there was a constituency called Québec East that was located west of Quebec City. These anomalies are nothing new. They recur every time a change is made. In the case of Lacolle and Châteauguay, historically — go west, young man — the riding has moved and continued carrying the same name.

Je vais résumer le processus très rapidement, puisqu'il y a un nouveau processus qui va bientôt s'enclencher. Il y a une commission de révision qui est constituée pour chaque province et qui est présidée par un juge. Au Québec, ce sera le juge Jacques Chamberland, un juge surnuméraire de la Cour d'appel du Québec, qui présidera la commission. Il sera assisté par deux commissaires. En fonction des données sociodémographiques, il proposera des ajustements aux circonscriptions électorales. Il y en aura quelques-unes à faire cette fois-ci, puisqu'on passe de 78 sièges à 77. Je ne crois pas que ce sera dans la région que je représente, parce que c'est une banlieue éloignée de Montréal, mais quand même une banlieue où la population n'est pas en baisse.

Cette commission, à partir de cartes, de données historiques et démographiques, et de recensements, propose des limites de circonscription électorale. Dans un deuxième temps, elle fait publier des avis publics et elle tient des consultations publiques. Dans un troisième temps, elle rédige un rapport qui est envoyé à la Chambre des communes, qui l'envoie à un comité des communes. Ce comité a 30 jours pour étudier les recommandations et les commenter. Par la suite, la commission finalise son rapport, qui sera ensuite décrété par le gouverneur en conseil.

Je résume en quelques lignes un processus qui vient tout juste de commencer, qui va s'enclencher sérieusement à partir de février-mars 2022, lorsque les données de Statistique Canada seront finalisées, et qui devrait connaître son aboutissement vers avril-mai 2024, à moins de délais imprévus. Qui sait, avec la COVID-19?

C'est un processus qui est assez long. Normalement, cela aurait dû être vu à la Chambre des communes à l'époque, mais cela n'a pas été fait. On s'est retrouvé en 2015 avec une campagne électorale où on disait que les gens de Lacolle ne votaient pas dans une circonscription qui s'appelait Châteauguay—Lacolle.

Le sénateur Carignan : C'est étrange que cela ait échappé à autant de personnes qui ont travaillé sur ce dossier. Merci. C'est clair.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le sénateur Dawson: Puisque j'ai un passé à l'autre endroit, j'ai déjà vu de telles anomalies, sénateur Carignan. Il y a une circonscription de Saint-Laurent et une autre qui s'appelle Louis—Saint-Laurent. Il y a déjà eu une circonscription qui s'appelait Québec-Est qui se trouvait à l'ouest de la ville de Québec. Ces anomalies ne sont pas nouvelles. Elles se recréent chaque fois qu'il y a un changement. Dans le cas de Lacolle et Châteauguay, historiquement, go west, young man, la circonscription a déménagé et a continué à traîner le même nom.

Today, as everyone has been criticizing the fact that people from Lacolle do not vote in Châteauguay—Lacolle, Brenda Shanahan decided to introduce a bill. Unfortunately, for all kinds of reasons, it has taken many years to pass the bill. The House of Commons passed it unanimously. I hope that people will support the request of our friend Senator Dalphond, so that we can act as quickly as possible and don't have to wait for another reform to revise the name again. Thank you.

Senator Clement: Good afternoon. I was in the chamber when you delivered your speech, Senator Dalphond. I really liked its breadth. I also understood Senator Audette's question very well, and I thank you for answering it this evening.

You said that the Grand Chief in question was happy about being contacted. Do you have any further details on the Grand Chief's reaction?

Senator Dalphond: I did not talk to her. Senator Audette did. That said, in a meeting I had with Senator Audette and Member of Parliament Shanahan earlier this week, she first told us that the Grand Chief was not aware of this bill. She was not even aware of this long–standing problem, but she was thankful for being made aware of it and for being contacted.

There are a number of ways to define the historic claims of the Mohawk. Some are more limited; others are much broader, including Mohawk hunting grounds, which cover a large portion of Quebec and Ontario. Senator Audette wanted to show what is important if we engage in reconciliation — and this may not be the most important bill in terms of reconciliation, but she wants to send an important message. I agree with her in saying that, before we do anything, even changing the name of an electoral district that does not include the Mohawk reserve, we will consult First Nations that have hunted on these grounds in the past, to show them that we know they lived on this land in the past and that we want to tell them that things are changing and give them an opportunity to get involved, if, for example, they were opposed to it.

Senator Clement: Thank you, Senator Dalphond. You did mention direct or indirect impact. I am from the city of Cornwall, which is located on traditional territory of the Mohawk, and I think your answer is worthwhile and relevant. Thank you.

Senator Boisvenu: Welcome, Senator Dalphond.

Aujourd'hui, vu que tout le monde critique le fait que les gens de Lacolle ne votent pas dans Châteauguay—Lacolle, Brenda Shanahan a décidé de présenter un projet de loi. Malheureusement, pour toutes sortes de raisons, cela prend de nombreuses années pour l'adopter. La Chambre des communes l'avait adopté à l'unanimité. J'ose espérer que les gens appuieront la demande de notre ami le sénateur Dalphond afin que nous agissions le plus rapidement possible et n'ayons pas à attendre une autre réforme pour revoir encore une fois le nom. Merci.

La sénatrice Clement: Bonjour. J'étais en Chambre lorsque vous avez présenté votre discours, sénateur Dalphond. J'ai beaucoup aimé son envergure. J'ai aussi bien compris la question de la sénatrice Audette, et je suis reconnaissante pour votre réponse ce soir.

Vous avez dit que la grande chef en question avait été heureuse de la communication. Est-ce que vous avez d'autres détails concernant la réaction de la grande chef?

Le sénateur Dalphond: Ce n'est pas moi qui lui ai parlé, c'est la sénatrice Audette. Cela dit, dans le cadre d'une réunion que j'ai eue avec la sénatrice Audette et la députée Shanahan plus tôt cette semaine, elle nous a d'abord mentionné que la grande chef n'était pas au courant de ce projet de loi. Elle n'était même pas au courant de cette difficulté qui existait depuis longtemps, mais elle a été reconnaissante d'être sensibilisée à cela et qu'on communique avec elle.

Il y a plusieurs façons de définir les revendications historiques des Mohawks. Certaines sont plus limitées; d'autres sont beaucoup plus grandes, dont les territoires de chasse des Mohawks, soit une grande partie du Québec et de l'Ontario. La sénatrice Audette voulait montrer que si l'on fait de la réconciliation — et ce n'est peut-être pas le projet de loi le plus important en matière de réconciliation, mais elle veut donner un signal important — et je suis d'accord avec elle pour dire : « Écoutez, avant de faire quoi que ce soit, même changer le nom d'une circonscription électorale dans laquelle la réserve mohawk n'est pas située, nous consulterons les Premières Nations, celles qui ont déjà chassé sur ce territoire, pour leur montrer que nous sommes conscients qu'ils ont déjà occupé ce territoire et que nous voudrions leur dire que des choses se brassent et leur donner la chance d'intervenir, s'ils s'y opposaient, par exemple ».

La sénatrice Clement: Merci, sénateur Dalphond, vous l'avez bien dit : « de près ou de loin, un impact ». Je viens de la ville de Cornwall, qui est sur le territoire traditionnel mohawk, et je trouve votre réponse intéressante et pertinente. Merci.

Le sénateur Boisvenu : Je vous souhaite la bienvenue, sénateur.

My question is relatively simple. You say that a petition was signed to change a riding's name, which must reflect the riding's personality. Aside from the signed petition, how were voters consulted on the name change?

Senator Dalphond: I believe it was the mayors of 9 of the 14 municipalities of the regional county municipality, RCM, of Jardins-de-Napierville, which are part of the riding of Châteauguay—Lacolle, or Jardins-de-Napierville, if the bill is passed, who found this name to be the most appropriate. It was the elected members of the RCM who felt that the name was a good one, that it rendered the region's personality the best.

Senator Boisvenu: I am familiar with Napierville, which is located south of Candiac, but why Jardins-de-Napierville and not just Napierville?

Senator Dalphond: The RCM is called Jardins-de-Napierville. Why is it named that? Because this RCM is primarily agricultural, and it's the garden of Quebec. That is why it is called Jardins-de-Napierville, with *jardins* meaning gardens. Thank you for the question, as these were things I did not know before I became senator for that region and before I visited the region. I learned it by talking to local elected officials.

Senator Boisvenu: So we learn by making mistakes!

Senator Carignan: It's good gardening soil!

Senator Dupuis: Senator Dalphond, could you tell us whether, when you talked about the RCM, you meant that all municipalities in that RCM agree with the change? In other words, is there a minimum guarantee? If the name was changed to Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville, would it truly be based on agreement or broad consensus among the target population?

Senator Dalphond: Thank you for the question, Senator Dupuis. It is a good one. MP Shanahan assured me that it was a reflection of a regional consensus.

As for the RCM, 9 of the 14 municipalities of this region, which are part of the Châteauguay riding, referred to as Lacolle, would prefer to be in a riding that has their name instead of the name of a municipality in another constituency. So I have been assured that, yes, there is consensus. That explains why a petition has been signed by several hundred people. It is also pretty surprising that a petition is being signed to change the name of a riding, but there you have it.

Ma question est relativement simple; vous dites qu'une pétition a été signée pour le changement de nom d'une circonscription, qui doit refléter la personnalité de la circonscription. En dehors de la pétition signée, comment les électrices et les électeurs ont-ils été consultés sur le changement de nom?

Le sénateur Dalphond: Je crois que c'était par l'entremise des maires de 9 des 14 municipalités de la municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville, qui font partie de la circonscription de Châteauguay—Lacolle, ou Jardins-de-Napierville, si la loi est adoptée, qui trouvaient que c'était le nom le plus approprié. Ce sont les élus de la MRC qui trouvaient que c'était le bon nom, qu'il traduisait le plus la personnalité de la région.

Le sénateur Boisvenu : Je connais Napierville qui est au sud de Candiac, mais pourquoi les Jardins-de-Napierville plutôt que Napierville, tout simplement?

Le sénateur Dalphond: La MRC s'appelle les Jardins-de-Napierville et pourquoi se nomme-t-elle de cette façon? Parce que c'est une MRC qui est essentiellement agricole, et c'est le jardin du Québec; c'est la raison pour laquelle elle s'appelle les Jardins-de-Napierville. Je vous remercie de la question, car ce sont des choses que je ne connaissais pas avant d'être sénateur de cette région et d'aller visiter la région, et que j'ai apprises en parlant à des élus locaux.

Le sénateur Boisvenu : Donc, on apprend en faisant des erreurs!

Le sénateur Carignan : C'est de la bonne terre à jardin!

La sénatrice Dupuis: Sénateur Dalphond, pourriez-vous nous dire si, quand vous avez parlé de la MRC, cela veut dire que toutes les municipalités membres de cette MRC des Jardins-de-Napierville sont d'accord avec le changement? Autrement dit y a-t-il un minimum de garantie? Si l'on change le nom pour Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville, cela représente vraiment un accord ou un consensus large dans la population qui est visée?

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie de la question, sénatrice Dupuis. C'est une bonne question. La députée Shanahan m'assure que cela reflète un consensus dans la région.

Quant à la MRC des Jardins-de-Napierville, 9 des 14 municipalités de cette région, qui sont dans la circonscription de Châteauguay, dite Lacolle, préféreraient être dans une circonscription qui porte leur nom plutôt que celui d'une municipalité qui est dans une autre circonscription. Alors on m'assure que oui, cela représente un consensus et cela explique pourquoi il y a eu une pétition signée par plusieurs centaines de personnes. C'est aussi assez étonnant qu'on fasse signer une pétition pour changer le nom d'une circonscription, mais enfin.

Senator Dupuis: Madam Chair, can I ask an additional question or maybe put it in the second round?

[English]

The Chair: Yes, absolutely. Go ahead.

[Translation]

Senator Dupuis: Since the work to redraw federal district boundaries will begin, do you have an idea of how long it will take to pass Bill S-207, which must be referred back to the House of Commons? Do you have an idea of the work that will be done to set new district boundaries? Do you know whether this riding may be affected by the redrawing of electoral district boundaries?

Senator Dalphond: Thank you for the question. I know that the board is in good hands, but I don't know what it will do, as I think its work cannot begin until it receives finalized data from Statistics Canada, which brings us to March 2022. The board will then have to work on the puzzle to literally find 77 pieces that will cover all of Quebec, but I don't think that will change much in this region. I don't have a crystal ball and admit that I am just speculating. I have no idea what will happen, but I am certain that, if the riding of Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville is maintained, the recommendation next time will not be to call it Châteauguay—Lacolle.

[English]

The Chair: Are there any other questions?

Senator Dalphond, I have information according to Elections Canada that it is beginning to review our federal electoral districts this year and plans to table its representation order in Parliament in September 2023. That will set out Canada's future electoral districts. That's the information I have, senator.

Senator Dalphond: Yes.

The Chair: Is that your understanding too?

Senator Dalphond: The head of each commission, one commission for each province, was appointed by order-incouncil in October or November of this year. They also have two others appointed to assist the commissioner-in-chief. But as I said, they're organizing themselves. They will start to have an idea of what they're going to do once they receive the final census data from Statistics Canada in March 2022. From there, with the demographic expert assisting each commission, they will look at how they should redraw the limits of the province.

La sénatrice Dupuis : Madame la présidente, j'aurais une question accessoire ou peut-être dans un deuxième tour?

[Traduction]

La présidente : Oui, certainement. Allez-y.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Étant donné que le travail de redéfinition des circonscriptions fédérales commencera, avez-vous une idée de l'incidence du temps que cela prendra pour faire adopter le projet de loi S-207, qui doit retourner à la Chambre des communes? Avez-vous une idée du travail qui sera fait pour redéfinir les circonscriptions? Est-ce que vous savez si cette circonscription risque d'être touchée par les travaux de redéfinition des circonscriptions électorales?

Le sénateur Dalphond: Je vous remercie de la question. Je sais que la commission est entre bonnes mains, mais je ne sais pas ce qu'elle fera, parce que je pense que ses travaux ne peuvent commencer que lorsqu'elle reçoit les données finales de Statistique Canada, ce qui nous mène à mars 2022. À partir de là, elle doit travailler avec le casse-tête qui est littéralement de retrouver 77 morceaux qui vont couvrir l'ensemble du Québec, mais je ne pense pas que cela changera beaucoup dans cette région. Je n'ai pas de boule de cristal et j'avoue que je ne fais que spéculer. Je n'ai aucune idée de ce qui se produira, mais je suis certain que si la circonscription de Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville est conservée, la recommandation ne sera pas, la prochaine fois, de l'appeler Châteauguay—Lacolle.

[Traduction]

La présidente : Y a-t-il d'autres questions?

Sénateur Dalphond, je crois savoir qu'Élections Canada entreprendra cette année l'examen des circonscriptions fédérales et prévoit soumettre un décret de représentation au Parlement en septembre 2023. Cela établira le nom des futures circonscriptions fédérales du pays. C'est l'information dont je dispose, sénateur.

Le sénateur Dalphond : Oui.

La présidente : Est-ce également ce que vous avez compris?

Le sénateur Dalphond: La présidence de chaque commission, soit une par province, a été nommée par décret en octobre ou novembre dernier. Deux autres personnes par commission ont également été nommées pour épauler les commissaires en chef. Toutefois, comme je l'ai dit, les commissions s'organisent elles-mêmes. Elles auront une meilleure idée de ce qu'elles feront une fois que Statistique Canada leur fournira les données définitives du recensement, en mars 2022. Ensuite, un spécialiste de la démographie aidera chaque commission à déterminer comment seront redécoupées les limites des circonscriptions dans leur province respective.

When you referred to September 2023, I think you referred to the time when the report of the commissions must be tabled in the House of Commons.

The Chair: That's right. You are right.

Senator Dalphond: And there is, according to the law, a 30-day period. The commission may require an extra 30 days if they cannot meet that date, but it's a set calendar. If they don't table by September, they will have to table by October. Then there's a parliamentary process that starts. First it's sent to the Speaker of the House of Commons, and the Speaker has to refer it to a committee of the House of Commons within a certain time. And then the MPs have to sign to propose changes, and I think 10 MPs have to sign each petition to make a change, either a name change or the limits of the proposed divisions. Then it goes to the parliamentary committee to review. The report of the parliamentary committee is presented to the Speaker. The Speaker sends it back to the proper commission, and then the commission reconsiders its proposals in light of what the parliamentarians have sent as comments.

The Chair: Thank you for that explanation.

Senator Dalphond: The overall process should be completed by April or May 2024, depending on delays in the system.

The Chair: That's right. Are there any other questions?

Senator Pate: Thank you, Senator Dalphond. I'm curious; after the discussions that Senator Audette has had, given the territory that it's in and in the spirit of reconciliation — I know you often speak about this — if you have had any thoughts about whether it might not be appropriate to consult with First Nations about a name that incorporates the history of the land.

Senator Dalphond: Yes, that is a very good question. Though the Mohawk are not really based in that riding, because there is another riding before that and then we arrive at the Mohawk reserve. It is kind of remote. Some people are saying that they used to hunt and fish all through Ontario, Quebec and parts of the northeast United States. But what we've tried to do with Senator Audette, through our own consultation, was to say that we will reach out to ask if they want to make comments, and they were pleased that we were asking for comments, but they had no comments to offer. I hope this — what we're doing here — is a precedent that the commission in every province will follow and reach out to all the communities who might be strictly involved in offering them the opportunity to participate in the process of defining the limits of the ridings and defining the name of that riding.

Lorsque vous parlez de septembre 2023, je crois que vous faites référence au moment où les commissions doivent présenter leur rapport à la Chambre des communes.

La présidente : C'est exact. Vous avez raison.

Le sénateur Dalphond : En outre, la loi prévoit une période de 30 jours. La commission peut demander une prolongation de 30 jours si elle ne peut respecter l'échéance établie, mais il s'agit d'un calendrier fixe. Si la commission ne présente pas son rapport en septembre, elle devra le faire en octobre. Le processus parlementaire démarre ensuite. En premier lieu, le rapport est remis au président de la Chambre des communes, qui le renvoie ensuite au comité pertinent de la Chambre dans un délai prescrit. En deuxième lieu, les députés — au moins 10, je crois doivent signer chaque opposition pour apporter un changement, que ce soit à un nom ou aux limites des circonscriptions proposées. Les oppositions sont ensuite soumises à l'étude du comité parlementaire. En troisième lieu, le rapport du comité parlementaire est remis au Président de la Chambre, qui le renvoie à la commission concernée. Celle-ci revoit ses propositions en fonction des observations des parlementaires.

La présidente : Je vous remercie de votre explication.

Le sénateur Dalphond: L'ensemble du processus devrait prendre fin en avril ou mai 2024, selon les délais dans le système.

La présidente : C'est exact. Y a-t-il d'autres questions?

La sénatrice Pate: Merci, sénateur Dalphond. Après les discussions auxquelles a pris part la sénatrice Audette, et compte tenu du territoire en question et dans un esprit de réconciliation — ce dont vous parlez souvent —, je suis curieuse de savoir s'il vous semble approprié de consulter les Premières Nations afin de choisir un nom qui tiendrait compte de l'histoire du territoire.

Le sénateur Dalphond : Oui, c'est une très bonne question. Toutefois, les Mohawks ne résident pas vraiment dans cette circonscription, car il y a une autre circonscription avant d'arriver à la réserve mohawk. C'est assez éloigné. Certains disent qu'ils avaient l'habitude de chasser et de pêcher dans l'ensemble de l'Ontario et du Québec et dans certaines régions du Nord-Est des États-Unis. Dans le cadre de nos propres consultations, nous avons plutôt tenté, en collaboration avec la sénatrice Audette, de tendre la main aux Mohawks pour savoir s'ils souhaitaient formuler des observations. Ils étaient ravis de notre initiative, mais ils n'avaient pas de commentaires à nous faire. J'espère que ce que nous faisons ici créera un précédent dont chaque commission de chaque province s'inspirera et que toutes les commissions tendront la main à toutes les communautés directement touchées pour leur offrir la possibilité de participer au processus de redécoupage des limites de leur circonscription et de modification du nom de cette circonscription.

Senator Pate: Thank you.

Senator Dalphond: I hope that we send the proper message. I hope that the commissioners are listening — I do not think so, but hopefully. We're trying to create the precedent that they should be a part of the process.

Senator Pate: Great, thank you.

The Chair: Any other questions?

No. Senator Dalphond, thank you for your presentation and also for working with steering to get this bill heard today in committee. Thank you very much, Senator Dalphond.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: Senators, are we ready to move clause-by-clause consideration of this bill?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Senators, you know that we do not normally do that, we wait a day, but since this bill is very short and clear-cut, we will do clause-by-clause consideration today. When I am going through clause by clause, if there is any clarification needed, please stop me so that I can make sure that I do not go too fast. Senators, we have already agreed to an act to change the name of the electoral district of Châteauguay–Lacolle.

Shall the title be postponed? Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee want to append any

observations to this report?

Hon. Senators: No.

La sénatrice Pate : Je vous remercie.

Le sénateur Dalphond: J'espère que nous envoyons le bon message. J'espère que les commissaires nous écoutent — je ne crois pas, mais on peut l'espérer. Nous tentons de créer un précédent selon lequel les communautés autochtones devraient prendre part au processus.

La sénatrice Pate: Très bien, merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions?

Non. Sénateur Dalphond, je vous remercie de votre exposé et d'avoir collaboré avec le comité directeur pour que l'ensemble du comité puisse étudier le projet de loi aujourd'hui. Merci beaucoup, sénateur Dalphond.

Le sénateur Dalphond : Merci.

La présidente : Chers sénateurs, sommes-nous prêts à étudier le projet de loi article par article?

Des voix: Oui.

La présidente : Chers collègues, vous savez que nous ne procédons pas normalement ainsi — nous attendons une journée —, mais puisque le projet de loi à l'étude est très court et limpide, nous procéderons à son étude article par article aujourd'hui. Alors que je passe d'un article à l'autre, veuillez m'arrêter si vous avez besoin de précisions, de sorte que nous n'allions pas trop vite. Chers sénateurs, nous avons déjà convenu d'une loi visant à modifier le nom de la circonscription de Châteauguay—Lacolle.

Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption du titre? D'accord?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix: Adopté.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: Adopté.

La présidente : Est-ce que le comité veut annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you. Senators, that concludes the study of this bill. As you know, we have a report to study. I'm in your hands.

Senator Cotter: I just have a brief comment to thank Senator Dalphond and the questioners. It has given me the idea that, in the next renaming of the ridings in Saskatchewan, one should be "les jardins de Moose Jaw," even though I do not think that there are any gardens in Moose Jaw. Thank you.

The Chair: Senators, we have a report to study. Are senators content with moving on or do we want to pause for a few minutes? May I move on?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Senators, we will now move in camera for the report.

(The committee continued in camera.)

La présidente : Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix: Oui.

La présidente : Merci. Chers sénateurs, cela conclut l'étude du projet de loi. Comme vous le savez, nous devons procéder à l'étude d'un rapport. C'est à vous de décider.

Le sénateur Cotter: J'aimerais seulement remercier le sénateur Dalphond et les intervenants. Cela m'a donné une idée: la prochaine fois qu'on renommera des circonscriptions en Saskatchewan, il faudrait créer la circonscription de « Jardins-de-Moose Jaw », même si je doute qu'il y ait des jardins à Moose Jaw. Merci.

La présidente : Chers collègues, nous devons procéder à l'étude d'un rapport. Les sénateurs souhaitent-ils commencer l'étude maintenant ou faire d'abord une pause de quelques minutes? Puis-je poursuivre?

Des voix: Oui.

La présidente : Chers sénateurs, nous passons maintenant à l'étude du rapport, qui se tiendra à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)